

Ouverture de soumissions le 1^{er} juin 2016, à 16h00 à la salle du conseil de l'hôtel de ville de St-Adelphe, suite à l'appel d'offres paru sur SEAO, ayant pour objet « Soumission pour déneigement et entretien des chemins d'hiver » dans les rues et les chemins de la Municipalité de Saint-Adelphe, pour une période d'un an, de trois ans ou de cinq ans. »

Présences : Daniel Bacon, Directeur général
Bernita Tétrault, conseillère municipale
Gisèle Thiffault, directrice adjointe
Martin Rousseau de la Cie Marcel Guimond & Fils
Guy Douville, citoyen

Le secrétaire-trésorier ouvre la seule soumission déposée et en fait la lecture :

NOM.:	MONTANT 1 AN	MONTANT 3 ANS	MONTANT 5 ANS
Cie Marcel Guimond & Fils	140 269,26 \$	424 256,61\$	715 429,95 \$

Daniel Bacon, Sec.-trésorier, Dir. Général

6 JUIN 2016

SÉANCE ORDINAIRE
6 JUIN 2016, À 20h00
ORDRE DU JOUR

Ouverture de l'assemblée

Tirage de quatre bons d'achat de 25 \$ Mai, mois de l'arbre et des forêts 2016.

- 1 - Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 2 - Adoption des minutes de la séance ordinaire tenue le 2 mai 2016.
- 3 - Adoption des minutes de la séance extraordinaire tenue le 10 mai 2016.
- 4 - Approbation des comptes.
- 5 - Lecture de la correspondance et dépôt aux archives.
- 6 - Paiement du 1^{er} versement de la somme payable à la Sûreté du Québec.
- 7 - Diminution des heures de bureau pour l'été.
- 8 - Approbation du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées, préparé dans le cadre du transfert d'une partie des revenus de la taxe d'accise sur l'essence et transmission au MAMOT pour approbation.
- 9 - Acceptation de la demande des propriétaires du Manoir central pour la fermeture temporaire d'un secteur de la rue Principale pour un tournoi de volley-ball.
- 10- Versement de la contribution annuelle à la Croix-Rouge canadienne, division Québec et désignation des mandataires pour signer l'entente de «Services aux sinistrés».
- 11- Autorisation à ouvrir un commerce de confection d'articles en cuir au 740, rang St-Pie et aide financière pour aider au démarrage du commerce (politique d'aide financière aux nouvelles entreprises et nouveaux commerces).
- 12- Achat de calendriers historiques 2017 auprès d'Appartenance Mauricie.
- 13- Remerciements à la Caisse populaire de Ste-Thècle-St-Adelphe pour la subvention remise à la réalisation du projet de *La Petite Séduction*.
- 14- Remerciements à Mme Julie Boulet, pour la subvention accordée à *La Petite Séduction*.
- 15- Remerciements à la M.R.C. de Mékinac pour la subvention accordée à *La Petite Séduction*.
- 16- Remerciements au C.L.D. Mékinac pour la subvention accordée à *La Petite Séduction*.
- 17- Remerciements à l'entreprise ROBKO pour la subvention accordée à *La Petite Séduction*.
- 18- Remerciements à COOP Univert pour la subvention accordée à *La Petite Séduction*.
- 19- Remerciements à Boiseries Savco inc. pour la subvention accordée à *La Petite Séduction*.
- 20- Remerciements à Brodeur, L'Heureux, Durocher pour la subvention à *La Petite Séduction*.
- 21- Don aux élèves de l'école Primadel pour une activité de fin d'année scolaire
- 22- Autorisation à barrer un secteur de la rue Industrielle pour l'installation de jeux gonflables lors du tournoi de balle familial.
- 23- Représentation municipale au dévoilement du calendrier « Familles à l'honneur»

- 24- Représentation municipale à l'A.G.A de la SAMBBA à Ste-Geneviève-de-Batiscan
- 25- Parution d'une publicité St-Adelforce dans le *Bulletin Mékinac* et l'*Hebdo du St-Maurice*.
- 26- Achat de sacs réutilisables « *Mékinac j'achète* ».
- 27- Marquage de la chaussée sur la rue Principale, Sud-Est et sur une portion de la route 352.
- 28- Remerciements à M. Yves Couffin pour sa très généreuse contribution au sein des organismes municipaux et pour la municipalité de saint-Adelphe
- 29- Désignation d'un nouveau webmestre pour la gestion du site Internet de la municipalité.
- 30- Délégation à la MRC de Mékinac le pouvoir de demander des soumissions pour le contrat d'assurance collective et acceptation d'être liée envers le soumissionnaire.
- 31- Mandat de gestion du regroupement régional d'assurance collective à ASQ Consultants.
- 31- Adjudication du contrat pour le déneigement et l'entretien hivernal dans notre Municipalité.
- 32- Achat d'un quai auprès de Candock Mauricie de Saint-Stanislas.
- 33- Engagement de la Municipalité à prêter gracieusement les locaux de l'hôtel de ville au Centre des loisirs pour des activités culturelles au cours de l'été
- 34- Engagement de la Municipalité à prêter gracieusement les locaux de l'hôtel de ville au Centre des loisirs pour des activités Contes et légendes au cours de l'été
- 35- Inscription au Concours Croix de chemin et calvaires du Québec
- 36- VARIA:
 - A) *Discussion PIC 150 (patinoire couverte)*
 - B) *Discussion Régie de gestion matières résiduelles*
 - C) Autorisation pour faire un jardin communautaire
- 37- Période de questions
- 38- Levée de l'assemblée

Daniel Bacon, Directeur général / Sec.-trésorier

6 JUIN 2016 **PROVINCE DE QUÉBEC**
MUNICIPALITÉ DE LA
PAROISSE DE SAINT-ADELPHÉ

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe, tenue le sixième jour de juin de l'an 2016, à 20h00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

À laquelle étaient présentes et présents Mesdames les conseillères Bernita Tétrault et Line Lapointe, Messieurs les conseillers Mario Montambault, Léon Gagnon, Michel Denis et Jean Baillargeon, siégeant sous la présidence de son Honneur le maire Monsieur Paul Labranche.

Vingt-deux (22) contribuables assistent à la rencontre.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 20h06.

Tirage de quatre bons d'achat de 25 \$ chacun, échangeables dans un commerce de la municipalité, dans le cadre de la remise de plants « Mai, mois de l'arbre et des forêts 2016 »

Nom des gagnants : André Gagnon; Annie Roy; Lisette Poirier; Dominique Voyer.

2016-06-125 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame la conseillère Line Lapointe
 Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte l'ordre du jour tel que présenté par monsieur le Maire. **Adopté**

2016-06126 **Adoption des minutes de la séance ordinaire tenue le 2 mai 2016**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Montambault
 Appuyé par madame la conseillère Line Lapointe

Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 mai 2016, soit adopté tel que rédigé par la directeur général / sec.-trésorier. **Adopté**

2016-06-127 **Adoption des minutes de la séance extraordinaire tenue le 10 mai 2016**

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon
 Appuyé par madame la conseillère Line Lapointe

Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 10 mai 2016, soit adopté tel que rédigé par la directeur général / sec.-trésorier. **Adopté**

2016-06-128 **Approbation des comptes**

12754 Gilles Roberge	128,13
12755 Distribution Robert	16,04
12756 Hydro-Québec	1 027,30
12757 Transport Michel Roberge	25 210,24
12758 Société canadienne des Postes	93,39
12759 Suzanne Tessier	321,87
12760 Société canadienne des Postes	93,39
12761 Lise Lévesque	12,71
12762 Bernard Campeau	27,60
12763 ANNULÉ	
12764 Bernita Tétrault	23,78
12765 Gilles Roberge	7,48
12766 Société canadienne des Postes	86,29
12767 Guy Douville	110,50
12768 Jean Rousseau	576,60
12769 Fabrique St-Adelphe	20,00
12770 Société historique	20,00
12771 Laurianne Bacon	16,75
12772 Brian Magny	50,00
12773 Karine Brouillette	100,00
12774 St-Adelforce	800,00
12775 Domaine Chute Jocaya	1 114,92
12776 Jacques Thiffault	40,00
12777 Philippe Dufresne	1 350,00
12778 Jean-Claude Germain	200,00
12779 Gilles Roberge	5,00
12780 Telus	46,45
12781 Dany Lapointe	69,69
12782 Hydro-Québec	336,43
12783 Croix Bleue	1 233,11
12784 Jean Rousseau	576,60
12785 Telus	723,59
12786 Lise Lévesque	8,58
12787 Bernita Tétrault	26,24
12788 Boulangerie Germain	17,90
12789 Motel Di-No	400,04
12790 Soc. canadienne des Postes	93,39
12791 Robert Perron	42,50
12792 Jacques Perron	207,95
12793 Jean-F. Bellemare	574,87
12794 Lorraine Lafrenière	63,53
12795 Nicole Lemay	1 000,00
12796 Jean Rousseau	576,60
12797 Daniel Bacon	16,20
12798 Bernita Tétrault	81,75
12799 Alro Mécanique	172,46
12800 Bad Boy Design	80,49
12801 Boutique Fleur de Mai enr.	81,52
12802 Buromobil St-Maurice	266,74
12803 Canadien National inc.	1 662,00
12804 Chambre de Commerce	131,07
12805 Service Cité propre	3 469,95
12806 Groupe CLR	27,59
12807 À 12811 ANNULÉ	
12812 D.H. Électronique	22,98
12813 Distribution Robert	161,04
12814 Daniel Durocher	537,97
12815 EMCO Corporation	446,53
12816 Environex	119,00
12817 Distribution Vithemon	31,00
12818 Fourniture Denis	96,79
12819 Garage Jean-Yves Déry	776,08

12820 Gestion Jocelyn Trépanier	3 098,58
12821 Le Groupe A & A	285,36
12822 Location St-Tite inc.	82,78
12823 Ascenseurs Lumar	201,21
12824 Marcel Guimond & Fils	9 103,59
12825 H. Matteau & Fils	151,76
12826 MODOC	301,23
12827 M.R.C. Mékinac	2 414,87
12828 OZE Publicité	618,57
12829 Pluritec Itée	5 363,58
12830 Protection Incendie CFS Itée	89,17
12831 S.S.J.B. de la Mauricie	100,03
12832 Services techniques incendie	218,45
12833 Les Trophées B.H.P.	101,18
12834 Hydro-Québec	909,68
12835 À 12839 COOP Univert	3 775,63
12840 Lettrage Plamondon	316,18
12841 Garage Jean-Yves Déry	850,81
12842 Robert Perron	25,50
12843 Société canadienne des Postes	390,92
12844 École Primadel	300,00
12845 Josée Morin	150,00
12846 Claudette Cossette	150,00
12847 Alexandre Grimard	45,00
12848 La Croix-Rouge	150,00
12849 Bernita Tétrault	93,50
12850 Jean Rousseau	576,60

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Et résolu :

Que le directeur général / secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes approuvés.

Je, Daniel Bacon, directeur général / secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office qu'il y a assez d'argent dans le fonds général de la municipalité pour payer les comptes de mai 2016 ci-dessus approuvés.

Adopté

Lecture de la correspondance

Charles Thiffault: Avis à la municipalité qu'il procédera à la pose d'un drain collecteur sur son terrain pour éliminer un surplus d'eau et demande de terre de remplissage si disponible.

Manoir Central: Demande pour fermer une section de la rue Principale les 23 et 24 juillet pour un tournoi de volley ball.

SADC Batiscan: Invitation à l'assemblée générale annuelle le 8 juin à Saint-Tite.

Patrice Robert: Demande d'établissement d'un commerce au 740, rang St-Pie, (confection d'articles en cuir, réparation de selles et confection-réparation d'attelages sur mesure) et demande d'une aide financière selon la nouvelle politique d'aide aux entreprises.

MCM Environnement: Solutions possibles pour corriger le dépassement de la norme des coliformes fécaux à certaines périodes au site des eaux usées.

Min. Revenu Qc: Remboursement de 327,32 \$ (crédits disponibles).

Office personnes handicapées: Semaine québécoise personnes handicapées (29 mai au 4 juin)

Étudiants École Primadel: Demande d'un don activités scolaires.

Corp. Transport Adapté Mékinac: Rapport annuel 2015.

Min. Aff. Mun.: Subvention PADEM paiement des intérêts: 1 635,21 \$.

Caisse pop Ste-Thècle-St-Adelphe: Appui financier de 3 000 \$ pour *La Petite Séduction*.

Marie-Noëlle Roberge: Remerciements pour les félicitations en lien avec sa participation au marathon de Boston

Canadien National: Avis d'application d'herbicides sur les emprises ferroviaires du chemin de fer du 16 mai au 31 août. Et document *Le CN dans votre collectivité 2016*

Min. Agriculture, Pêcheries, Alim.: Remboursement de taxes municipales 2016 incluant les mises à jour total : 165 869,18 \$.

L'Élan féminin: Remerciements pour le prêt gratuit de la salle municipale.

Maison des Familles: Invitation au dévoilement du calendrier 2016-2017 « Familles à l'honneur » le 15 juin à St-Tite.

Régie gestion mat. résid.: Dans l'attente d'un nouveau certificat d'autorisation du Min. du Dével. durable, Environ., la RGMRM devra cesser de recevoir des déchets des municipalités membres à compter du 2 juin 2016.

Croix Rouge canadienne: Renouvellement de l'Entente de services aux sinistrés et contribution demandée en 2016-17 :150 \$; en 2017-18 : 160 \$ et 2018-19 : 160\$.

COOP Univert: Commandite de 750 \$ pour *La Petite Séduction*.

M.R.C. Mékinac: Remboursement des amendes perçues par la Cour municipale entre le 1^{er} janvier et le 30 avril 2016 : chèque de 1 107 \$.

Caisse pop Ste-Thècle-St-Adelphe: Ristourne 2015: 81,45 \$.

Corp. Dével. commun. Mékinac: Avis de convocation à l'assemblée générale annuelle de la CDC le 7 juin, à 8h45, à St-Tite.

Statistiques Canada: Chèque de 200 \$ remboursement location de salle pour recensement.

SAMBBA: Invitation à une journée sur le thème du Partenariat et à l'assemblée générale annuelle le 16 juin à Ste-Geneviève-de-Batiscan, à 9h.

Féd. Québ. Mun.: Invitation à la 75^e édition du Congrès de la FQM sous le thème *Les régions, phares de notre avenir*, les 29, 30 sept. et 1^{er} octobre 2016.

Min. Sécurité publique: Rappel que le 30 juin est dû le 1^{er} versement 2016 pour les Services de la S.Q..

Patrice Bédard ing. MRC Mékinac: Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées.

Pierre Piché: Renouvellement de l'assurance collective pour les municipalités de la Mauricie.

Société hist. de l'Acadie: Concours des plus belles croix de chemin et calvaires, notre calvaire a été retenu parmi 12 autres et demande si la municipalité est intéressée à s'inscrire au concours.

Chambre commerce Mékinac: Offre pour acheter des sacs « Mékinac j'achète ».

Yves Couffin: Avis qu'il quitte ses fonctions de Webmestre et remerciements pour la confiance accordée au cours des 10 années passées à Saint-Adelphe.

Telus: En réponse à notre pétition pour une meilleure couverture mobile, Telus ne prévoit pas ajouter cette année de nouvelles infrastructures sans fil (cellulaires) dans notre région.

CanDock Mauricie: Soumission pour un quai cube et passerelle.

Appartenance Mauricie: Calendrier historique 2017 sur le rôle de la Mauricie dans l'histoire du Canada.

Lignco: Soumission pour traçage de lignes sur les rues de la municipalité.

2016-06-129 **Dépôt de la correspondance aux archives**

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault
Appuyé par madame la conseillère Line Lapointe
Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte le dépôt aux archives de la correspondance présentée par le directeur général. **Adopté**

2016-06-130 **Paiement du 1^{er} versement de la somme payable par la municipalité à la Sûreté du Québec**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Montambault
Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault
Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe autorise le versement de 42 357 \$, dû le 30 juin 2016, représentant la moitié de la somme payable à la Sûreté du Québec pour l'année en cours. **Adopté**

2016-06-131 **Diminution des heures de bureau le vendredi, durant l'été**

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis
Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe autorise la diminution des heures d'ouverture du secrétariat municipal pour la période estivale et ce, à raison d'une demi-heure les vendredis, à compter du 21 juin 2016 au 31 août 2016 inclusivement.

Que les nouvelles heures pour la journée du vendredi seront de 8h30 à midi et de 13h à 16h.

Adopté

2016-06-132 Approbation du plan d'intervention préparé par le Service d'ingénierie de la M.R.C. de Mékinac, pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées, dans le cadre du transfert à la municipalité d'une partie des revenus de la taxe d'accise sur l'essence et transmission au MAMOT pour approbation.

CONSIDÉRANT le mandat accordé à M. Patrice Bédard ingénieur à la M.R.C. de Mékinac, pour la confection du Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées dans la Municipalité de Saint-Adelphe (résolution 2015-12-281);

CONSIDÉRANT que dans le cadre du transfert aux municipalités du Québec, d'une partie des revenus de la taxe d'accise sur l'essence, le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire exige la préparation d'un plan d'intervention à toute municipalité qui présente une demande d'aide financière pour des travaux de priorité 3 ou 4, dans le cadre du Programme TECQ. et ce, selon les exigences décrites dans le Guide d'élaboration d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées;

CONSIDÉRANT que ledit Plan d'intervention reflète bien l'état de notre réseau;

CONSIDÉRANT que le Plan d'intervention déposé doit faire l'objet d'une approbation de la part des membres du conseil municipal avant son acceptation finale par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT);

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe ont pris connaissance du Plan d'intervention déposé par le Service d'ingénierie de la M.R.C. de Mékinac et qu'ils en acceptent le contenu;

CONSIDÉRANT qu'une version originale du document a été transmise au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire par M. Patrice Bédard du Service d'ingénierie de la M.R.C. de Mékinac;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe approuve le rapport et le Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées préparé par le Service d'ingénierie de la M.R.C. de Mékinac (dossier MEK-P0120) et que la présente résolution soit transmise au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, à l'attention de Monsieur René Caissy, et ce, pour approbation.

Adopté

2016-06-133 Fermeture temporaire d'un secteur de la rue Principale pour un tournoi de volley-ball

CONSIDÉRANT la demande présentée par les propriétaires du Manoir Central de Saint-Adelphe, ayant pour objet de fermer un petit secteur de la rue Principale, soit entre les numéros civiques 560 et 611, afin d'aménager un terrain de volley-ball temporaire, ce qui permettrait d'accueillir des équipes et des spectateurs dans notre municipalité;

CONSIDÉRANT que les propriétaires du Manoir Central s'engagent à protéger les infrastructures d'égouts sanitaires et pluviaux et à remettre la rue dans le même état qu'elle était avant le déchargement du sable sur la rue;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Appuyé par madame la conseillère Line Lapointe

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe autorise le Manoir Central à déverser du sable sur une portion de la rue Principale et pour ce faire, à fermer la rue entre les numéros civiques 560 et 611 à partir du vendredi 22 juillet en fin de journée jusqu'au dimanche 24 juillet, pour le nettoyage de la rue.

Qu'aucune boisson alcoolisée ne sera autorisée sur la rue, et en dehors des limites de terrain du Manoir central.

Que la Municipalité de Saint-Adelphe ne se tiendra nullement responsable des blessures ou incidents qui pourraient survenir lors des compétitions de volley-ball sur la rue.

Que les propriétaires du Manoir central s'engagent à faire signer une décharge de responsabilité aux joueurs qui s'inscriront au tournoi de volley-ball et à installer les panneaux routiers nécessaires pour assurer la sécurité des automobilistes, avec indication de la direction à suivre pour la voie de contournement.

Adopté

2016-06-134 Versement de la contribution annuelle à la Croix-Rouge canadienne, division Québec et mandataires pour signer l'entente renouvelée de «Services aux sinistrés»

CONSIDÉRANT que la Croix-Rouge canadienne, division de Québec, offre aux municipalités une gamme de services utiles en cas de sinistres;

CONSIDÉRANT que la municipalité est disposée à participer à chaque année à la collecte de fonds de la CROIX-ROUGE afin de contribuer au financement du développement et du maintien des ressources de cette Société;

CONSIDÉRANT que le montant demandé par la Croix-Rouge pour les années 2016-2017 est de 150 \$, en 2017 - 2018 et 2018-2019 est de 160 \$ par année;

CONSIDÉRANT que la Croix-Rouge a dû apporter des modifications à la hausse en ce qui a trait à la contribution financière, dû à l'augmentation des coûts des services et du coût de la vie;

CONSIDÉRANT que la Croix-Rouge a également apporté quelques modifications à l'entente et qu'il y a lieu de désigner les mandataires autorisés à la signature de cette entente modifiée;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe paie la contribution annuelle à verser selon l'entente renouvelée des services offerts par la Croix Rouge qui s'élève à 150 \$ pour 2016-2017, 160 \$ pour les années 2017-2018 et 160 \$ pour les années 2018-2019.

Que la Municipalité de Saint-Adelphe désigne monsieur Daniel Bacon, directeur général et monsieur Paul Labranche maire pour signer la nouvelle entente modifiée avec la Croix-Rouge canadienne, division Québec. **Adopté**

2016-06-135 Autorisation à ouvrir un commerce de confection d'articles en cuir au 740, rang St-Pie et aide financière pour aider au démarrage du commerce (politique d'aide financière aux nouvelles entreprises et aux nouveaux commerces)

CONSIDÉRANT qu'une demande d'établissement d'un commerce au 740, rang St-Pie, pour la confection d'articles en cuir, réparation de selles, confection-réparation d'attelages sur mesure, et autres activités connexes, a été déposée à la Municipalité de Saint-Adelphe par Monsieur Patrice Robert;

CONSIDÉRANT que M. Robert se spécialise depuis 11 ans dans la confection d'articles en cuir personnalisés et gravés et qu'il a acquis l'équipement de M. René Brouillet ex-propriétaire de *l'Atelier du cheval élégant* de St-Maurice, qui a cessé ses activités après 40 ans d'opération;

CONSIDÉRANT que M. Robert a présenté également une demande d'aide financière pour le démarrage de son commerce, selon la nouvelle Politique d'aide financière aux entreprises manufacturières et de services, visant à favoriser le développement économique de la municipalité (résolution 2016-04-78);

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Denis

Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe autorise l'établissement d'un commerce de confection d'articles en cuir, réparation de selles, confection-réparation d'attelages sur mesure, et autres activités connexes, au 740, rang St-Pie à Saint-Adelphe, le tout en conformité avec le règlement de zonage.

Que la Municipalité de Saint-Adelphe accorde une aide financière de 1 000 \$ à Monsieur Patrice Robert pour aider au démarrage de son commerce dans notre municipalité.

Qu'un premier versement de 400 \$ représentant 40% de l'aide sera versé le 60^e jour suivant le début des opérations et un montant de 600 \$ représentant 60% de l'aide sera versé à la date anniversaire du démarrage du commerce.

Que l'aide accordée est conditionnelle aux modalités inscrites dans la Politique d'aide financière adoptée par la susdite municipalité.

Adopté

2016-06-136 Achat de calendriers historiques 2017 sur le thème *Le rôle de la Mauricie dans l'histoire du Canada*, auprès d'Appartenance Mauricie

CONSIDÉRANT que « Appartenance Mauricie » organisme à but non lucratif, publiera pour sa 21^e édition un calendrier historique 2017, qui mettra en valeur *Le rôle de la Mauricie dans l'histoire du Canada*;

CONSIDÉRANT que les profits de la vente servent à financer les projets de recherche des membres et la majeure partie est réinvestie dans le maintien d'emplois dans le domaine culturel;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par madame la conseillère Line Lapointe

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe défraie un montant de 250 \$ pour l'achat de 25 calendriers historiques 2017 portant sur *Le rôle de la Mauricie dans l'histoire du Canada*, au coût de 10 \$ chacun et ce, auprès de « Appartenance Mauricie ».

Adopté

2016-06-137 Remerciements à la Caisse populaire de Ste-Thècle-St-Adelphe pour la subvention accordée à la réalisation du projet *La Petite Séduction*

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe a bénéficié d'un soutien financier considérable de la Caisse populaire de Ste-Thècle-St-Adelphe pour la réalisation du projet *La Petite Séduction* à St-Adelphe;

CONSIDÉRANT que cet appui financier a grandement contribué au succès qu'a connu l'évènement chez nous;

EN CONSÉQUENCE :

Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe remercie très sincèrement la Caisse populaire de Ste-Thècle-St-Adelphe, en reconnaissance de l'aide financière très généreuse, au montant de 3 000 \$ offerte à la réalisation de la Petite séduction à St-Adelphe.

Adopté

2016-06-138 Remerciements à Madame Julie Boulet, Ministre du Tourisme et députée de Lavolette pour la subvention remise à la réalisation du projet *La Petite Séduction*

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe a bénéficié d'une importante subvention de la part de Madame Julie Boulet députée de Lavolette, pour la réalisation du projet *La Petite Séduction* à St-Adelphe;

CONSIDÉRANT que cet appui financier a grandement contribué au succès qu'a connu l'évènement chez nous;

EN CONSÉQUENCE :

Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe remercie très sincèrement Madame Julie Boulet députée de Lavolette, en reconnaissance de l'aide financière très généreuse, au montant de 1 000 \$, offerte à la réalisation de la Petite séduction à St-Adelphe.

Adopté

2016-06-139 Remerciements à la M.R.C. de Mékinac pour la subvention accordée à la réalisation du projet *La Petite Séduction*

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe a bénéficié d'une importante subvention de la part de la M.R.C. de Mékinac, pour la réalisation du projet *La Petite Séduction* à St-Adelphe;

CONSIDÉRANT que cet appui financier a grandement contribué au succès qu'a connu l'évènement chez nous;

EN CONSÉQUENCE :

Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe remercie très sincèrement la M.R.C. de Mékinac, en reconnaissance de l'aide financière très généreuse, au montant de 1 000 \$, offerte à la réalisation de la Petite séduction à St-Adelphe.

Adopté

2016-06-140 **Remerciements au Centre local d'Emploi de Mékinac pour la subvention accordée à la réalisation du projet *La Petite Séduction***

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe a bénéficié d'une importante subvention de la part du Centre local d'Emploi de Mékinac, pour la réalisation du projet *La Petite Séduction* à St-Adelphe;

CONSIDÉRANT que cet appui financier a grandement contribué au succès qu'a connu l'évènement chez nous;

EN CONSÉQUENCE :

Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe remercie très sincèrement le Centre local d'Emploi de Mékinac, en reconnaissance de l'aide financière très généreuse, au montant de 1 000 \$, offerte à la réalisation de la Petite séduction à St-Adelphe.

Adopté

2016-06-141 **Remerciements à l'entreprise Gestion ROBKO pour les matériaux fournis et la subvention accordée à la réalisation du projet *La Petite Séduction***

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe a bénéficié d'une importante subvention de la part de l'Entreprise Gestion ROBKO, pour la réalisation du projet *La Petite Séduction* à St-Adelphe;

CONSIDÉRANT que l'Entreprise Gestion Robko a également fourni des matériaux (bois, murs, plate-formes) pour les décors qui ont servi pour le tournage de l'émission;

CONSIDÉRANT que l'appui financier et les matériaux ont grandement contribué au succès qu'a connu l'évènement chez nous;

EN CONSÉQUENCE :

Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe remercie très sincèrement l'Entreprise Gestion Robko, en reconnaissance des matériaux fournis et de l'aide financière très généreuse, au montant de 800 \$, le tout offert à la réalisation de la Petite séduction à St-Adelphe.

Adopté

2016-06-142 **Remerciements à COOP Univert pour la subvention accordée à la réalisation du projet *La Petite Séduction***

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe a bénéficié d'une importante subvention de la part de COOP Univert, pour la réalisation du projet *La Petite Séduction* à St-Adelphe;

CONSIDÉRANT que cet appui financier a grandement contribué au succès qu'a connu l'évènement chez nous;

EN CONSÉQUENCE :

Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe remercie très sincèrement la COOP Univert, en reconnaissance de l'aide financière très généreuse, au montant de 750 \$, offerte à la réalisation de la Petite séduction à St-Adelphe. **Adopté**

2016-06-143 **Remerciements à Boiseries Savco inc. pour la commandite accordée à la réalisation du projet *La Petite Séduction***

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe a bénéficié d'une importante commandite de la part de Boiseries Savco inc., pour la réalisation du projet *La Petite Séduction* à St-Adelphe;

CONSIDÉRANT que cet appui financier, a grandement contribué au succès qu'a connu l'évènement chez nous;

EN CONSÉQUENCE :

Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe remercie très sincèrement Boiseries Savco inc., en reconnaissance de la généreuse commandite, au montant de 500 \$, offerte à la réalisation de la Petite séduction à St-Adelphe.

Adopté

2016-06-144 **Remerciements à Brodeur, L'Heureux, Durocher arpenteurs-géomètres pour la commandite accordée à la réalisation du projet *La Petite Séduction***

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe a bénéficié d'une importante commandite de la part de Brodeur, L'Heureux, Durocher arpenteurs-géomètres, pour la réalisation du projet *La Petite Séduction* à St-Adelphe;

CONSIDÉRANT que cet appui financier, a grandement contribué au succès qu'a connu l'évènement chez nous;

EN CONSÉQUENCE :

Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe remercie très sincèrement Brodeur, L'Heureux, Durocher a.g., en reconnaissance de la généreuse commandite, au montant de 300 \$, offerte à la réalisation de la Petite séduction à St-Adelphe.

Adopté

2016-06-145 Don aux élèves de l'école Primadel pour une activité de fin d'année scolaire

CONSIDÉRANT que plusieurs élèves de l'École Primadel ont collaboré bénévolement à la réalisation de *La Petite Séduction* à Saint-Adelphe, et en guise de reconnaissance, la Municipalité tient à les remercier par la remise d'un don pour aider à l'organisation d'une activité prévue à la fin de l'année scolaire;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe accorde un montant de 300 \$ à l'École Primadel pour aider à la réalisation d'activités préparées pour les enfants qui auront lieu le 21 juin 2016 à l'école.

Adopté

2016-06-146 Autorisation à barrer un secteur de la rue Industrielle pour l'installation de jeux gonflables lors du tournoi de balle familial

CONSIDÉRANT que dans le cadre des Fêtes du 125^e de la Municipalité et du 100^e de l'église, le Comité des Fêtes organise le tournoi de balle familial annuel les 8, 9 et 10 juillet prochains;

CONSIDÉRANT que pour rejoindre tous les membres des familles lors de cet événement, des jeux gonflables seront installés pour distraire les enfants;

CONSIDÉRANT la demande présentée par madame Marianne Jacob visant à barrer un secteur de la rue Industrielle, afin d'y installer les jeux gonflables durant les 3 jours de compétition;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Denis

Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe autorise le Comité des Fêtes du 125^e de la Municipalité et du 100^e de l'église, ainsi que madame Marianne Jacob responsable des jeux gonflables, à barrer une section de la rue Industrielle les 8, 9 et 10 juillet 2016, pour des activités prévues pour les enfants, dans le cadre du tournoi de balle familial annuel.

Adopté

2016-06-147 Représentation municipale à l'événement du dévoilement du calendrier « Familles à l'honneur »

CONSIDÉRANT que la Maison des familles de Mékinac, en collaboration avec Par'enfants au cœur de nos actions, procéderont au dévoilement officiel du calendrier des « Familles à l'honneur 2016-2017 » le 15 juin 2016, à 17h30, à la Salle des Aînés de Saint-Tite et qu'une invitation a été adressée à la Municipalité de Saint-Adelphe pour y participer;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe délègue Madame Line Lapointe conseillère municipale, pour assister à l'événement Familles à l'honneur, le 15 juin 2016, à Saint-Tite.

Adopté

2016-06-148 Représentation municipale à l'A.G.A. de la SAMBBA et à une journée d'activités avec conférences sous le thème du Partenariat

CONSIDÉRANT que la SAMBBA tiendra son assemblée générale annuelle, ainsi que des activités conférences sous le thème du Partenariat, le 16 juin à Ste-Geneviève-de-Batiscan, dès 9h;

CONSIDÉRANT qu'une invitation à y participer à été adressée à la Municipalité de Saint-Adelphe;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe délègue Monsieur Paul Labranche, maire pour assister à l'assemblée générale annuelle de la SAMBBA, le 16 juin 2016, à Ste-Geneviève-de-Batiscan et défraie les coûts d'inscription au montant de 15 \$.

Adopté

2016-06-149 Parution d'une publicité dans Le Bulletin Mékinac et dans l'Hebdo du St-Maurice pour le St-Adelforce

CONSIDÉRANT la tenue du St-Adelforce les 1^{er}, 2 et 3 juillet, événement annuel qui a attiré à St-Adelphe plus de 5 000 personnes au cours de chacune des éditions précédentes;

CONSIDÉRANT les retombées économiques dans le milieu;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe souhaiterait faire paraître une publicité pour souhaiter un franc succès au St-Adelforce 2016 dans Le Bulletin de Mékinac, ainsi que dans l'Hebdo du St-Maurice;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe autorise M. Daniel Bacon, dir. gén. à faire paraître une publicité du St-Adelforce dans Le Bulletin Mékinac et dans le journal L'Hebdo du St-Maurice.

Adopté

2016-06-150 Achat de sacs réutilisables Mékinac j'achète! auprès de la Chambre de Commerce de Mékinac

CONSIDÉRANT l'invitation de la Chambre de Commerce de Mékinac à promouvoir l'achat dans la région de Mékinac à l'aide de sacs réutilisables;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par madame la conseillère Line Lapointe

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe procède à l'achat de 50 sacs réutilisables au coût de 1 \$ chacun, modèle A/Option 1 et également 50 sacs au coût de 1 \$ chacun, modèle B/Option 1, le tout auprès de la Chambre de Commerce de Mékinac.

Adopté

2016-06-151 Marquage de la chaussée sur la rue Principale, Sud-Est et sur une portion de la route 352

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe désire procéder à des travaux de marquage de la chaussée sur différentes rues dans la municipalité;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe mandate la Cie Lignco pour effectuer le marquage de la chaussée sur la rue Principale, dans le rang Sud-Est et sur la route 352 (portion de la route appartenant à la municipalité), sur une distance approximative de 12 km, le tout au coût de 295 \$ le kilomètre pour un total de 3 540 \$ plus taxes.

Adopté

2016-06-152 Remerciements à M. Yves Couffin pour sa très généreuse contribution au sein des organismes du milieu et pour la municipalité de Saint-Adelphe

CONSIDÉRANT que Monsieur Yves Couffin a assuré depuis janvier 2010, soit durant 6 ans, le rôle de webmestre pour la municipalité de Saint-Adelphe;

CONSIDÉRANT le travail remarquable réalisé par Monsieur Couffin pour la bonne gestion du site, tant au niveau de l'organisation que de son fonctionnement;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal et les citoyens ont pu bénéficier pendant toutes ces années d'un site Internet performant et ont pu s'enorgueillir de la qualité de présentation, pour faire connaître notre municipalité sur le WEB;

CONSIDÉRANT que M. Couffin a aussi assuré la gestion du panneau publicitaire électronique au cours des 4 dernières années;

CONSIDÉRANT que M. Couffin s'est grandement impliqué bénévolement aussi dans plusieurs organismes du milieu et particulièrement au sein de la FADOQ pour le mieux-être de la population;

CONSIDÉRANT qu'après toutes ces années de loyaux services, monsieur Couffin a informé la municipalité qu'il devait quitter son rôle de webmestre, sa fonction de responsable du panneau électronique, ainsi que la FADOQ locale, pour des raisons personnelles;

EN CONSÉQUENCE :

Il est résolu à l'unanimité :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe adresse ses plus sincères remerciements à monsieur Yves Couffin pour sa contribution exceptionnelle à la gestion du panneau électronique, à la création et à l'administration du site WEB de la municipalité, ainsi que pour sa collaboration fidèle et dévouée au sein de la FADOQ et du St-Adelforce.

Que la Municipalité lui souhaite tout le succès désiré dans les projets d'avenir qui lui tiennent à cœur.

Adopté

2016-06-153 Désignation d'un nouveau webmestre pour la gestion du site Internet de la municipalité

CONSIDÉRANT que monsieur Yves Couffin, responsable du site Internet de la municipalité de St-Adelphe, a informé la municipalité qu'il devait céder sa place de webmestre après 6 ans d'engagement assidu, pour transférer cette responsabilité à quelqu'un d'autre;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe désigne monsieur Philippe Dufresne pour agir à titre de webmestre du site Internet de la municipalité, en remplacement de monsieur Yves Couffin qui doit quitter cette fonction compte tenu d'un déménagement à l'extérieur du pays.

Adopté

2016-06-154 Délégation à la MRC de Mékinac le pouvoir de demander des soumissions pour le prochain contrat d'assurance collective et acceptation implicite d'être liée envers le soumissionnaire dont la soumission aura été acceptée par la légataire

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe offre à son personnel une assurance collective en association avec un regroupement d'autres municipalités locales de la région de la Mauricie;

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres public doit être lancé en vue du contrat annuel prévu pour débiter le 1er octobre 2016;

CONSIDÉRANT qu'un cahier des charges a été élaboré par ASQ CONSULTANT, cabinet en avantages sociaux et M. Pierre Piché, conseiller en assurance et rentes collectives, avec la collaboration étroite des représentants des municipalités locales participantes;

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac a proposé d'agir au nom de tous pour le processus d'appel d'offres et de réception des soumissions;

CONSIDÉRANT les dispositions prévues aux articles 14.3 et 14.4 - du Code municipal du Québec;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe délègue à la MRC de Mékinac son pouvoir de demander des soumissions pour le prochain contrat d'assurance collective et accepte implicitement d'être liée envers le soumissionnaire dont la soumission aura été acceptée par la délégataire.

Qu'une copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Pierre Piché du cabinet ASQ, Consultant en avantages sociaux. **Adopté**

2016-06-155 Mandat de gestion du regroupement régional d'assurance collective confié à ASQ Consultants

CONSIDÉRANT que le cabinet, ASQ Consultant en avantages sociaux, effectue la gestion du régime d'assurance collective des municipalités membres de la région de la Mauricie et qu'il a participé à la rédaction de l'actuel cahier des charges, en collaboration avec l'ensemble des municipalités participantes;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe adhère à ce regroupement d'assurance collective;

CONSIDÉRANT que le cabinet ASQ Consultant en avantages sociaux a déposé une offre de services afin de nous appuyer dans la gestion de ce regroupement régional;

CONSIDÉRANT que la rémunération payable au cabinet ASQ CONSULTANT est incluse dans les coûts qui nous seront proposés par l'assureur qui aura été retenu et qu'aucune autre somme d'argent supplémentaire ne sera requise;

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par madame la conseillère Line Lapointe

Et résolu :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe confie à ASQ Consultant en avantages sociaux, le mandat de gestion de ce regroupement régional d'assurance collective.

Qu'une copie conforme de la présente résolution soit transmise à monsieur Pierre Piché du cabinet ASQ Consultant en avantages sociaux.

Adopté

2016-06-156 Adjudication du contrat à la Cie Marcel Guimond & Fils pour le déneigement et l'entretien hivernal dans les rues et les chemins de la Municipalité de Saint-Adelphe

CONSIDÉRANT l'avis d'appel d'offres public paru avec le système SEAO concernant une demande de soumissions pour le déneigement et l'entretien des chemins d'hiver dans la municipalité de Saint-Adelphe;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte la soumission de Marcel Guimond & Fils inc. pour le déneigement et l'entretien des chemins d'hiver, sur une période de cinq (5) ans, aux coûts répartis comme suit, incluant T.P.S. et T.V.Q. :

Pour 5 ans :

2016-2017 : 143 085,99 \$ réparti en 4 versements de 28 617,20\$ et 1 de 28 617,19\$

2017-2018 : 143 085,99 \$ réparti en 4 versements de 28 617,20\$ et 1 de 28 617,19\$

2018-2019 : 143 085,99 \$ réparti en 4 versements de 28 617,20\$ et 1 de 28 617,19\$

2019-2020 : 143 085,99 \$ réparti en 4 versements de 28 617,20\$ et 1 de 28 617,19\$

2020-2021 : 143 085,99 \$ réparti en 4 versements de 28 617,20\$ et 1 de 28 617,19\$

Que le maire Monsieur Paul Labranche et le directeur général Monsieur Daniel Bacon soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de St-Adelphe, un contrat à cet effet avec l'entrepreneur.

Que les travaux de déneigement et d'entretien hivernal seront réalisés conformément au devis de l'appel d'offres, et aux documents inhérents préparés par la municipalité de Saint-Adelphe et approuvés par l'entrepreneur lors du dépôt de sa soumission.

Adopté

2016-06-157 Achat d'un quai auprès de Candock Mauricie de Saint-Stanislas

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe recevra une subvention dans le cadre du Programme Pacte rural pour l'aménagement d'une descente vers la rivière Batiscan et l'achat d'un quai avec passerelle, qui servirait d'accès pédestre aux canotiers et aux pêcheurs;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe a obtenu un certificat d'autorisation du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour l'aménagement de ce nouveau quai;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe procède à l'achat d'un quai de 7,92 pi X 20,58 pi, avec une passerelle de 3 pi X 24 pi, le tout fixé avec un angle de départ de 4 po, ainsi que les pièces et accessoires nécessaires, pour un montant total de 7 633,42 \$ incluant les taxes.

Adopté

2016-06-158 Engagement de la Municipalité de Saint-Adelphe à prêter gracieusement les locaux de l'hôtel de ville au Centre des loisirs local pour des activités culturelles au cours de l'été

CONSIDÉRANT que le Centre des loisirs de Saint-Adelphe a présenté une demande à la Municipalité de Saint-Adelphe pour utiliser gracieusement les locaux de l'hôtel de ville pour la tenue d'activités culturelles qui se tiendront les jeudis en avant-midi, les 30 juin, 7 juillet, 28 juillet, 4 août et 11 août durant l'été 2016;

CONSIDÉRANT que ces activités (cours de chant, art dramatique, etc) s'adressent à la population en général;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par madame la conseillère Line Lapointe

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe prête gracieusement les locaux de l'hôtel de ville au Centre des loisirs de St-Adelphe inc. pour la tenue d'activités culturelles qui auront lieu aux dates précitées dans le préambule de la présente résolution.

Adopté

2016-06-159 Engagement de la Municipalité de Saint-Adelphe à prêter gracieusement les locaux de l'hôtel de ville au Centre des loisirs local pour des activités Contes et légendes au cours de l'été

CONSIDÉRANT que le Centre des loisirs de Saint-Adelphe a présenté une demande à la Municipalité de Saint-Adelphe pour utiliser gracieusement les locaux de l'hôtel de ville pour la tenue d'activités *Contes et légendes* qui se tiendront les mardis en avant-midi, du 28 juin 2016 au 9 août 2016;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par madame la conseillère Line Lapointe

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe prête gracieusement les locaux de l'hôtel de ville au Centre des loisirs de St-Adelphe inc. pour la tenue d'activités *Contes et légendes* qui auront lieu aux dates précitées dans le préambule de la présente résolution.

Adopté

2016-06-160 Inscription de la Municipalité au Concours Croix de chemin et calvaires du Québec

CONSIDÉRANT que dans le cadre des Fêtes patrimoniales de l'Acadie, qui se tiendront les 6 et 7 août prochains, s'organise un concours des plus belles croix de chemin et calvaires du Québec;

CONSIDÉRANT que le calvaire du rang St-Joseph a été sélectionné parmi 12 calvaires et qu'une sélection finale aura lieu lors des Fêtes patrimoniales en août;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe s'inscrive au concours des Fêtes patrimoniales de l'Acadie où trois prix seront remis, dont deux pour des croix de chemin et un pour le plus beau calvaire et ce, le dimanche 7 août 2016.

Que la susdite municipalité désigne M. le maire Paul Labranche pour la représenter à Saint-Jean-sur-le Richelieu lors de la tenue de cet évènement.

Adopté

2016-06-161 Autorisation à Madame Marianne Jacob à faire un jardin communautaire pour le Camp de jour

Il est proposé par madame la conseillère Line Lapointe
Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault
Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe autorise Madame Marianne Jacob, responsable des camps de jour, à faire un petit jardin communautaire dans le parc municipal pour initier les enfants à la culture de légumes, fruits et fines herbes.

Adopté

2016-06-162 Levée de l'assemblée à 21 h 55

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon que la séance soit levée.

Paul Labranche, maire

Daniel Bacon, Dir. gén., Sec.-trésorier
